**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 20 (1869)

**Heft:** 12

Nachruf: Gottlieb Gehret d'Aarau

Autor: Wietlisbach, J.

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Organe de la Société des forestiers suisses.

Rédigé par

El. Landolt, W. de Greyerz et J. Kopp.

édité par

la librairie Hegner à Lenzbourg.

· 12.

## Décembre.

1869.

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois chez **ID. Megner** à **Lenzhourg.** Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de 2 fr. 50 par an, franco pour toute la Suisse. On peut s'abonner pour 2 fr. 70 à tous les bureaux de poste.

On est prié d'adresser à M. El. Landolt, professeur à Zürich les envois concernant la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à la librairie Hegner à Lenzbourg.

## Gottlieb Gehret d'Aarau.

L'un des plus valeureux champions de la cause forestière en Suisse a passé dans un mondé meilleur, le 2 octobre de cette année.

Gottlieb Gehret naquit le 13 mai 1800 au château de Liebegg; il reçut de son père, membre du tribunal d'appel et plus tard conseiller d'état du canton d'Argovie, une éducation très-soignée. Il fit ses premières études dans la pension Rahn, puis il entra à l'école cantonale d'Aarau pour se préparer à suivre les cours universitaires. A Aarau le professeur Evers développait alors des qualités pédagogiques éminentes. Il ne cherchait pas seulement à enrichir ses élèves des trésors de la science, mais il regardait aussi comme son devoir d'éveiller en eux l'amour de l'idéal, du bien public et le dévouement à la patrie. Gehret vénéra jusqu'à sa mort la mémoire de ce digne maître. En 1817

nous retrouvons le jeune homme, qui montrait des talents remarquables, chez le vénéré Kasthofer, inspecteur forestier à Unterseen, où il passa une des plus belles années de sa vie. Pendant l'année 1818, il continua ses études forestières à l'université de Berlin, et les complèta en 1819 à celle de Bonn, en suivant des cours d'économie politique et de sciences naturelles. Il revint ensuite dans ses foyers, et remplit bientôt les fonctions d'inspecteur forestier du cercle d'Aarau et de chef du corps de gendarmerie. Outre cela il s'occupait encore d'arpentage. Il se maria en 1825.

Les bouleversements politiques de 1830 eurent une grande influence sur son avenir. Les principes adoptés pour base des nouvelles institutions politiques, différant totalement de ceux auxquels il restait attaché, il se rangea du côté de l'opposition. Il n'accepta dès lors aucune charge publique, et refusa même les avancements militaires qu'on lui proposait.

Son zèle pour le bien public n'en fut nullement ralenti, et il rendit comme citoyen de plus grands services que maint homme d'état, dont le devoir est de se dévouer au bien général, mais qui ne le fait qu'à contre-coeur. Ce n'est pas seulement dans la sphère forestière qu'il se montra d'une activité peu commune, mais aussi dans différents domaines d'utilité publique. Il provoqua l'établissement d'écoles à la campagne pour l'enseignement des travaux de couture; il réclama constamment l'introduction de la gymnastique comme branche obligatoire dans les écoles; avec Henri Zchokke il fut, en 1835, un des fondateurs de l'établissement de sourds-muets à Aarau, et prit une grande part à la création de l'institut Pestalozzi à Olsberg. Dans les affaires d'assistance publique, il fut très longtemps membre de la commission de secours, comme tel il s'occupa de la régularisation de la position des heimathloses et de l'émigration, et de l'introduction de branches d'industrie dans des localités où le besoin s'en faisait sentir. Il fut encore l'un des fondateurs et directeurs les plus actifs de la société d'agriculture, à laquelle il prit un grand intérêt aussi longtemps que sa santé lui permit de s'en occuper. Comme membre des sociétés suisses d'utilité publique et d'agriculture, il s'occupa du développement moral et matériel du pays en dehors des limites de son canton.

Dans tous ces domaines il montra une persévérance et une résolution telles, qu'on en rencontre rarement. Le sentiment qu'il voulait l'avantage des autres et non le sien propre, lui donnait une grande assurance pour dire ouvertement tout ce qu'il croyait vrai et nécessaire, critiquer ce qu'il trouvait défectueux, et revenir souvent à la charge jusqu'à ce qu'il ait obtenu ce qu'on hésitait à lui accorder.

L'activité forestière de Gebret commença à attirer l'attention générale après 1840.

La plus grande partie des forêts du canton d'Argovie ne se composait alors que de taillis simples et de taillis sous-futaies médiocrement ou mal peuplés. Des coupes insensées faisaient disparaître de plus en plus les futaies; une industrie variée venait ajouter ses besoins à ceux de la population; le prix des bois augmentait, et l'on commençait à craindre que le combustible vint à manquer. En présence de ce danger, on ne pouvait plus se reposer entièrement sur les moyens dont on avait fait usage jusqu'alors pour augmenter les produits des forêts : repeuplement des lacunes au moyen de bouleaux et de mélèzes, enlèvement des rejets de souches de peu de valeur, éclaircies, élagages, culture plus soignée des baliveaux, etc. C'est dans ces circonstances que Gehret s'efforça de trouver un système qui permit de doubler et de tripler les produits suturs des forêts, sans imposer de sacrifices au présent. En 1846, à l'occasion de la réunion des forestiers suisses à Soleure, il fit connaître ses propositions pour la transformation des taillis en futaies par le système du Vorwald, et les soumit à l'examen de la société. Nous pouvons supposer que les principes en sont connus.

Gehret se flattait que l'exécution de ses propositions procurerait des avantages très-considérables. On soumit donc à la
transformation des taillis d'une grande étendue dans les forêts de
l'état et des communes. J'ignore si l'on fit ailleurs l'application
de ce système. A l'heure qu'il est, nous sommes en mesure de
nous former une opinion sur les succès de cette opération. Ils
sont en partie très-réjouissants, en partie peu satisfaisants, suivant que l'on a été plus ou moins heureux dans la fixation de
l'espacement des plants, dans le choix des essences et dans les
proportions du mélange eu égard à la station, et que les jeunes
peuplements ont reçu dès les premières années des soins plus
ou moins assidus.

Pour porter un jugement sur ces essais il faut se rappeler

que, quand on les a commencés, on n'avait pas fait encore toutes les expériences que l'on a pu rassembler depuis sur l'influence que des exploitations agricoles temporaires exercent sur la croissances des végétaux ligneux, sur le développement des divers plants soit seuls, soit en mélange, sur les résultats d'un état plus ou moins serré des peuplements, et sur maints autres points. Si l'on tient compte de ces circonstances on ne s'étonnera plus que tel mélange ou telle plantation qui plaisait d'abord aux yeux, ait pris dans la suite un aspect tout à fait différent; tantôt les lignes du Vorwald (bouleaux, pins), trop empressées à s'étendre ont gêné les essences principales, tantôt les sujets dépéri de bonne heure (mélèzes), et ont laissé de fâcheuses lacunes. Alors même que le forestier a eu la main heureuse, qu'il a observé les principes au moyen desquels on peut obtenir le plus grand accroissement des arbres dans telle station donnée, il a dû parfois éprouver d'amères déceptions par suite de circonstances qu'il ne pouvait maîtriser: mauvaise qualité des plants disponibles, dommages causés par les insectes, gelée etc.

Si l'augmentation du prix des bois avait continué comme il était permis de s'y attendre de 1840 à 1850, on aurait pu se décider, même au point de vue financier, à donner de l'air et de la lumière aux essences qui souffraient, en étêtant on en élaguant les sujets à croissance trop plantureuse. Mais l'importation croissante de la houille a fait mentir toutes les prévisions; aussi bien loin de se mettre à traiter les forêts comme des parcs, on a dû abandonner dans la sylviculture mainte manipulation minutieuse qui ne se justifiait plus comme auparavant,

Le système du Vorwald ne fut guère appliqué que pendant 8 à 10 ans dans sa forme primitive; Gehret lui-même consentit à le modifier, et il fut alors adopté dans beaucoup de forêts domaniales et communales, où on le pratique aujourd'hui encore. Dans es districts d'Aarau, de Brugg et de Lenzbourg, nous trouvons de jeunes peuplements d'une étendue considérable, qui nous offrent des types du système du Vorwald, et qui sont três-instructifs à cause de la variété des stations, des mélanges et des traitements qu'on leur a fait subir. Si l'augmentation des produits n'a que rarement atteint le degré que l'on espérait, ces jeunes boisés n'en forment pas moins des peuplements plus parfaits, qui pourront être élevés en futaies, et qui témoignent d'avoir été créés par la main d'un maître.

Les forêts que Gehret a dirigées nous offrent encore bien d'autres créations intéressantes. Il y a 40 ans, il a régénéré artificiellement une forêt de hêtres sur un plateau du Jura à climat rude et à sol peu profond; il a établi plusieurs taillis à écorce, trouvé des places pour élever des arbres fruitiers dans les bois, par exemple sur les lisières de forêts qu'on cultive en champs le long des grandes routes; et planté beaucoup d'essences exotiques pour rechercher quelle importance elles pourraient acquérir dans la sylviculture. Le mélèze a spécialement attiré son attention, il lui attribuait de grands avantages pour les forêts de la plaine et des collines, etc.

Tous ses efforts avaient pour but d'assigner aux forêts une place plus élevée dans les domaines de l'activité humaine. Ennemi de l'économie forestière qui ne veut traiter les choses qu'en grand, il tenait compte de toutes les innovations qu'on proposait dans les journaux, dès qu'elles ouvraient la perspective d'une nouvelle source de revenus, ou qu'elles devaient mettre les forêts en état de rendre de nouveaux services aux populations. Il aurait volontiers consenti à transformer les forestiers en vrais jardiniers des bois.

En mettant de côté bien des théories et des règles surannées, il a introduit ainsi beaucoup d'innovations dans l'économie forestière d'un canton où il n'avait pas eu de prédécesseur, on ne saurait méconnaître que ses travaux ont exercé une influence bienfaisante sur le revenu des forêts, et qu'ils ont fait faire des progrès importants aux parties de la science, qui s'occupent de la production du sol. Il a mis un zèle tout particulier à étudier la régénération des peuplements, et à propager la méthode des cultures artificielles. En s'occupant, comme nous l'avons vu, du bien public de tant de manières différentes, il a contribué à donner du crédit à l'économie forestière dans le canton d'Argovie.

Gebret n'a pas laissé de travaux scientifiques écrits, et il n'a publié que quelques articles relatifs à la sylviculture, pendant le temps où il rédigeait la partie forestière du journal de la société d'agriculture du canton d'Argovie.

Il entretenait des relations avec des hommes de l'art à l'étranger, particulièrement avec les conseillers forestiers de Gwinner, de Wedekind et de Dörnberg. Il a aussi plusieurs fois visité des triages du Wurtemberg et de la Hesse, dans lesquels les cultures agricoles temporaires ont pris un éssor remarquable. A la suite d'une longue maladie, il demanda sa démission en février 1859. Elle lui fut accordée dans des termes qui exprimaient une vive reconnaissance pour les services éminents qu'il avait rendus pendant de longues années, et qui avaient eu des résultats si bienfaisants et d'une si haute portée. Ce fut aussi pour cause de santé qu'il ne put prendre part à la réorganisation de l'économie forestière qui se fit en 1859 et 1860.

En 1862, le conseil d'état lui décerna la grande médaille d'honneur pour les services qu'il avait rendus à ses concitoyens et à tout le pays.

Malheureusement ses forces corporelles ne revinrent point avec le repos. Une cécité croissante vint s'ajouter à une maladie invétérée du foie. Pendant 6 ans il fut privé de la lumière du jour. Malgré cela il continua à porter intérêt à la vie intellectuelle du pays, et conserva jusqu'à sa dernière heure un attachement touchant pour les forêts. C'est de questions forestières qu'il aimait le plus à s'entretenir, et c'était pour lui un véritable besoin de recevoir de temps en temps des nouvelles des forêts qu'il avait aménagées.

Il avait pris une part active à la fondation des sociétés d'économie forestière en Suisse et dans son canton. En 1844, il présida l'assemblée des forestiers suisses à Aarau.

Son nom sera longtemps encore en haute estime dans le canton d'Argovie, et ils sera prononcé avec respect parmi ceux des forestiers suisses qui ont bien mérité de leur pays.

J. Wietlisbach.

# Des cultures agricoles dans les forêts et de leurs résultats économiques et forestiers dans le canton d'Argovie.

(Fin.)

Les calculs suivants ont pour base des surfaces de forêts où les exploitations agricoles n'ont duré que 4 ans; dans la première année on n'y a point pratiqué de cultures forestières; mais dès la seconde année on y a planté à 5 et 3 pieds de distance des sujets d'essences très-diverses. L'assolement a été le suivant: 1re année pommes de terre, 2º seigle, 3e et 4º pommes de terre. Les chiffres ci-dessous sont tous rapportés à la même unité de surface, l'arpent suisse de 40,000 pieds carrés.